



Réf. Farde e-Assemblées : 2557551

N° OJ : 19

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/11/2023

Objet : Adhésion à la centrale d'achat M1104.

Le Conseil communal,

Vu le cahier spécial des charges relatif à des services M1104 Accessibility services du SPF BOSA qui a pour but d'apporter aux autorités fédérales, régionales et locales et les organismes de droit public une assistance afin de rendre plus accessibles leurs sites et applications mobiles afin d'être en règle par rapport aux lois, directives, décrets ou ordonnances relatifs à l'accessibilité des sites internet et applications mobiles ; les services à prester portant sur des audits d'accessibilité, des formations sur l'accessibilité, des conseils en accessibilité et la fourniture de prestations ou services techniques plus spécifiques.

Vu l'accord de coopération entre les administrations fédérales, régionales et communautaires afin d'harmoniser et aligner les initiatives visant à réaliser un e-gouvernement intégré,

Considérant la nécessité de rendre plus accessibles aux personnes en situation de handicap la communication de la Ville de Bruxelles.

Décide:

Article unique : Adhérer à la centrale d'achat M1104 proposée par le SPF BOSA

Annexes :

[Cahier des charges FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Accord de coopération FR_NL \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)